



**P&T Technologie souhaite vous informer de l'évolution du projet
de parc éolien sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire**



Un projet d'avenir pour la commune
de Champagné-Saint-Hilaire



Une opportunité concrète de
contribuer à la transition énergétique



Le fruit de réflexions et d'études
prenant en compte le cadre de vie
et l'environnement

Découvrez le projet éolien sur le site internet
<http://Tierfour.EnergieDemain.fr>

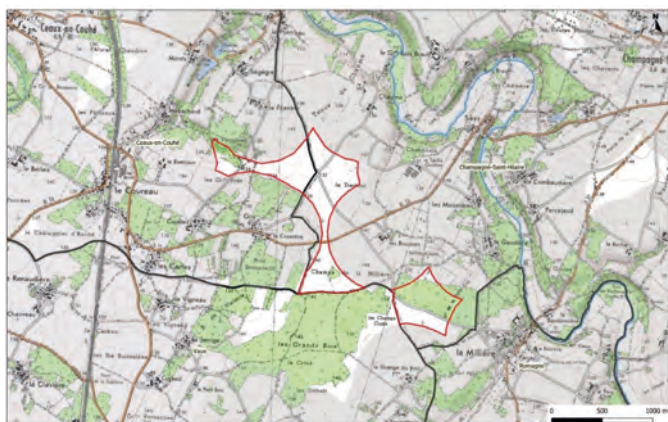
N'hésitez pas à nous écrire pour poser vos questions ou donner votre avis
Email : Tierfour@EnergieDemain.fr



Pour échanger sur le projet, nous vous informons que nous tiendrons une
permanence d'information sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire
en début d'année 2022.

L'implantation d'un parc éolien se définit par la prise en compte de l'ensemble des enjeux locaux : humains, environnementaux et techniques. Les études réalisées donnent lieu à des recommandations permettant de proposer une implantation de moindre impact et ainsi d'intégrer le parc éolien au territoire d'accueil.

Un parc éolien intégré au territoire



Respect des règles d'urbanisme

Pour être conforme, le projet doit respecter une distance réglementaire. Les éoliennes doivent être éloignées de plus de 500m de toute habitation.

Légende

-  limite communale
-  zone d'implantation potentielle
-  Recul de 500m aux habitations



Les contraintes techniques

De nombreux services ont été consultés pour connaître les servitudes existantes sur la zone d'étude. Seule la ligne RTE (Réseau de Transport d'Électricité) présente un enjeu en imposant une zone d'exclusion de 200m.

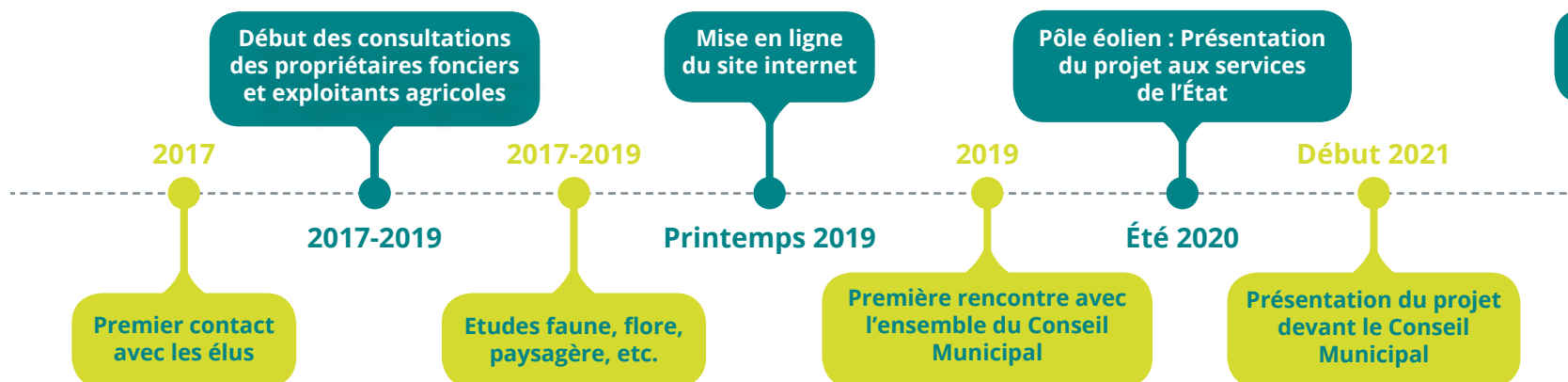
Légende

-  Ferroviaire
-  ligne électrique RTE et faisceau SFR
-  Orange
-  réseau hertzien
-  zone d'implantation potentielle
-  Recul de 500m aux habitations
-  200m_ferroviaire
-  200m_RTE



Les études acoustiques

L'étude acoustique a été réalisée en 2019. Des sonomètres ont été installés à proximité des habitations et permettent de mesurer le bruit ambiant du site pour assurer le respect des règles en vigueur. Le seuil réglementaire à ne pas dépasser est d'une émergence de 3 db la nuit et 5 db le jour.





AEPE Ginkgo

Les enjeux concernant les Chiroptères

Des enjeux naturalistes

Des inventaires de terrain réalisés sur un cycle complet - 4 saisons - ont permis d'identifier la faune et la flore locales et de déterminer ainsi les zones sensibles.

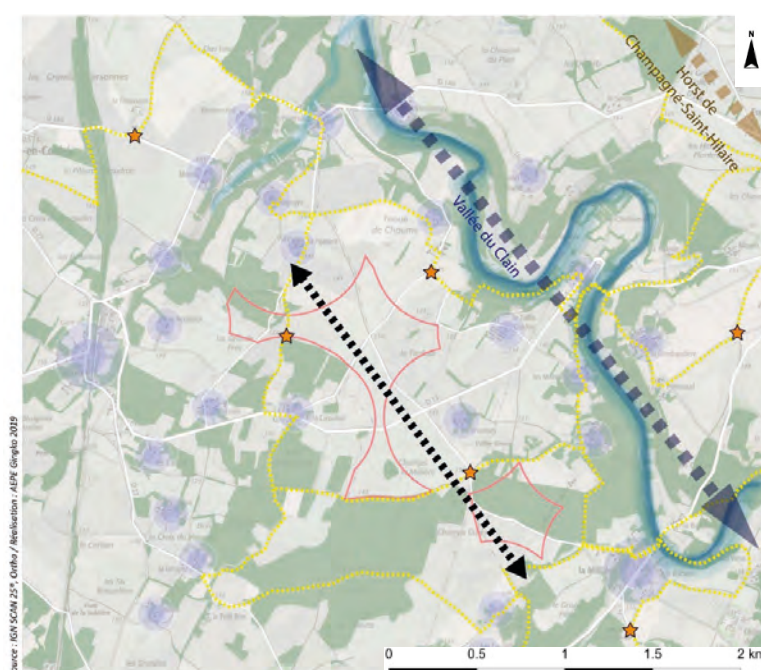
- Niveaux d'enjeux**
- Enjeux très faibles (liés au transit des espèces en milieux ouverts)
 - Enjeux faibles (liés aux gîtes potentiels dans les boisements)
 - Enjeux très faibles (liés aux corridors de déplacement)

0 250 500 750 m

Des enjeux paysagers

Le paysage est envisagé selon plusieurs critères : les paysages remarquables, les bourgs et lieux de vie, les monuments et sites historiques, les chemins de randonnées, les axes de communication et la présence d'autres parcs éoliens.

Par exemple, la vallée du Clain et le horst de Champagné-Saint-Hilaire orientent l'implantation future des éoliennes.



Légende

- Privilégier un axe franc, avec des interdistances homogènes, pour éviter les effets de brouillage et dont la lecture sera facilitée pour les usagers du territoire.
- La vallée du Clain et le horst de Champagné-Saint-Hilaire constituent les lignes de force majeures à l'échelle du paysage de la Zone d'Implantation Potentielle. Elle sont orientées nord-ouest / sud-est.
- Le projet devra suivre la ligne de force donnée par la vallée du Clain et le horst de Champagné-Saint-Hilaire et orienter l'implantation des éoliennes selon un axe nord-ouest / sud-est.
- Garantir la continuité des chemins de randonnées locales et accompagner la mise en place du projet éolien par des panneaux pédagogiques informatifs.
- Préserver les boisements en place.
- Utiliser les chemins existants comme chemins d'accès pour l'implantation d'éoliennes.

Tenue de permanences d'informations

Instruction par les services de l'État

Obtention de l'autorisation environnementale

Production d'électricité sur le réseau

Printemps 2022

2023

2023-2024

Début 2022

2022-2023

2023

2024

Dépôt de la demande d'autorisation

Enquête publique

Construction

L'énergie d'aujourd'hui pour les citoyens de demain

Chez **P&T Technologie**, nous sommes convaincus de l'indispensable transition énergétique et du rôle essentiel des énergies renouvelables dans cette mutation. Fondée en 2001 à Rennes, notre équipe d'une trentaine de collaborateurs réunit toutes les compétences pour assurer le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques. Répartis sur 3 sites en France, nous œuvrons en équipe à la conception et la réalisation de projets en énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire pour une production d'électricité qui tient compte des générations futures.

<https://www.pt-technologie.fr/>



L'équipe des 36 salariés de P&T Technologie, au service de la transition énergétique

Permanences d'informations

Venez découvrir le projet et partagez avec nous vos avis, souhaits et interrogations.

Nous vous communiquerons prochainement les modalités (date et lieu).

Inscrivez-vous via Tierfour@EnergieDemain.fr

